



CHAIRE

GRANDS ENJEUX
STRATÉGIQUES
CONTEMPORAINS

Leçon inaugurale 2024

Synthèse

Prononcée par le Général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, la leçon inaugurale 2024 ouvre un cycle de conférences intitulé : Confrontations et recompositions stratégiques.

**Confrontations et
recompositions
stratégiques**

**Chaire Grands enjeux stratégiques
contemporains**
chairestrategique.pantheonsorbonne.fr

Leçon inaugurale 2024

Général d'armée
Thierry Burkhard

Chef d'état-major des Armées

Le 22 janvier 2024, dans l'amphithéâtre Richelieu de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, le Chef d'état-major des Armées, le Général Thierry Burkhard, a ouvert le nouveau cycle de conférences de la Chaire Grands enjeux stratégiques intitulé : « Confrontations et recompositions stratégiques ». Fort de son expérience en tant

française, le Général Burkhard a articulé son discours autour de trois axes majeurs : la perception par les armées des mutations actuelles du monde, les changements opérationnels qui en découlent, et les réponses des armées à cet environnement stratégique en évolution.

Le Général Burkhard a détaillé la vision des armées en identifiant 4 ruptures qui recomposent l'environnement stratégique. Tout d'abord, on assiste au retour de la force pour résoudre les conflits, comme au Haut-Karabakh. Cette tendance s'étend à différents domaines, y compris aux espaces cybers ou aux grands fonds marins. Une deuxième rupture concerne la montée en puissance de la guerre informationnelle. L'information devient à la fois un enjeu de la bataille et en terrain de guerre en lui-même. Ce terrain a des perspectives d'évolutions, notamment influencées par

l'intelligence artificielle (IA), qui doivent être anticipées. Le Général Burkhard souligne également les manœuvres de désoccidentalisation des pays du « Sud global », et la multiplication des contestations qui en découlent, génératrices d'instabilité. Enfin, le changement climatique émerge comme la dernière rupture. D'un côté il sera catalyseur de chaos, entraînant davantage de catastrophes naturelles et des déplacements de populations inédits. D'un autre côté, il représente un enjeu majeur auquel l'armée doit montrer qu'elle s'adapte pour rester attractive dans un contexte sociétal en mutation.

Pour faire face à ces défis, le Général Burkhard a souligné la nécessité d'un changement de paradigme opérationnel. Cela se fait d'abord dans l'analyse des situations. En effet, le continuum paix-crise-guerre peut être remis en cause au profit de trois « états » qui permettent de comprendre l'évolution d'une situation. Le premier est la compétition ; elle se passe dans tous les domaines, face à tous les États. La France doit montrer sa détermination pour s'imposer dans cette forme de « guerre avant la guerre ». Le second état est la contestation. Il arrive quand un acteur décide de transgresser les règles communément admises. C'est « la guerre juste avant la guerre », une phase pendant laquelle les armées doivent réagir rapidement, et brutalement si nécessaire, pour prévenir une escalade non désirée. Enfin, le dernier état est l'affrontement, c'est-à-dire la guerre elle-même.

Le changement de paradigme opérationnel a aussi lieu sur le terrain. Les années 2000 et l'Afghanistan ont marqué un tournant dans la logique d'affrontement. L'ennemi ne cherche plus à simplement empêcher la réalisation de la mission, mais à tuer son adversaire, qu'il considère être sur son territoire. Ce changement s'accompagne d'un retour de la menace d'une guerre imposée, par opposition aux opérations choisies que mène la France depuis plus de 40 ans. Cela signifierait sûrement « la fin du confort opérationnel », c'est-à-dire une contestation de tous les milieux — air, mer et terre, cyber et informationnels. Face à une telle variété d'espaces à défendre, il est vain d'essayer d'acquérir une supériorité dans la durée, il faut plutôt chercher à créer une supériorité ponctuelle. Cette supériorité sera dans un espace et pour une durée donnée et permettra de résister et vaincre l'adversaire à ce niveau-là. Tout cela demande cependant une grande capacité d'adaptation, aussi bien au niveau militaire que civile, grâce à

une société qui soutient son armée.

Enfin, les armées peuvent répondre à ces défis en se basant sur deux éléments : l'héritage et l'ambition. L'héritage se compose de quatre singularités françaises :

1. La dissuasion nucléaire : elle est au cœur de la stratégie de défense et caractérise le modèle d'armée français. Cependant, cette singularité ne doit pas empêcher d'avoir une force conventionnelle puissante pour éviter le dépassement par le bas.
2. L'exercice de la souveraineté française : bien que l'action en coalition, avec les pays de l'Union européenne et l'OTAN, soit toujours privilégiée, la France doit rester capable d'intervenir et d'agir seule si nécessaire.
3. Les possessions d'outre-mer : conserver et affirmer la souveraineté de ces possessions demande des moyens, notamment pour gérer la tyrannie des distances.
4. La France porte l'idée d'une autonomie stratégique de l'Europe : la défense collective est au cœur du modèle d'armée français et passe par le renforcement du pilier européen de l'OTAN.

Cet héritage est accompagné d'ambition : « gagner la guerre avant la guerre ». Néanmoins, il faut aussi être crédible et cohérent, et donc capable de s'engager dans un affrontement de haute intensité. Il faut donc gagner dès la phase de compétition. Cela se fait à un niveau interministériel et avec les alliés de la France.

Le Général Burkhard conclut en réaffirmant l'importance des hommes et femmes qui travaillent dans l'armée aujourd'hui et qui permettent de remplir la mission de défense de la France et de protection des Français.

Contact

Retrouvez-nous sur notre site internet ou sur les différentes plateformes en ligne.

Site internet

contact@chairestrategique.fr

chairestrategique.pantheonsorbonne.fr

Plateformes en ligne

[YouTube](#)

[LinkedIn](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[Facebook](#)

[Spotify](#)

[Deezer](#)



Publication

Directeur de la publication : M. Louis Gautier

Responsable de la publication : Mme Armelle Ceglec

Production : Legatech